

Direction : Direction Générale des Services Techniques

Urbanisme

REF : URBA2009010

Signataire : SM/FD

OBJET :Emile Dubois : approbation de la révision simplifiée du P.O.S

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

VU le Code de l'Urbanisme,

VU le Plan d'Occupation des Sols de la Commune,

VU la délibération du conseil municipal en date du 16 juillet 2009 prescrivant la révision simplifiée du POS concernant le secteur Emile Dubois,

VU la délibération du conseil municipal du 17 décembre 2009 tirant le bilan de la concertation préalable à la révision simplifiée du POS,

VU l'arrêté municipal en date du 11 septembre 2009 prescrivant l'ouverture de l'enquête publique relative à la révision simplifiée,

Considérant l'enquête publique qui s'est déroulée du mardi 6 octobre au vendredi 6 novembre 2009 inclus,

Considérant que le bilan de la concertation relative à la révision simplifiée du POS concernant le secteur Emile Dubois permet de poursuivre la procédure engagée,

Considérant l'avis favorable émis par le commissaire-enquêteur,

A l'unanimité.

DELIBERE :

APPROUVE la révision simplifiée du POS d'Aubervilliers concernant le secteur Emile Dubois telle qu'annexée ci-après.

La présente délibération fera l'objet :

- d'un affichage pendant un mois en Mairie,
- d'une mention insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département,
- d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune

La présente délibération sera exécutoire à compter de sa transmission en préfecture et à compter de l'accomplissement des formalités de publicité.

Le Maire.

